

L'examen de santé

Un moment pour faire le point sur votre santé...

Réalisé dans un lieu unique, l'examen de santé est un acte préventif personnalisé et de haute qualité qui prend en compte votre âge, votre mode de vie, vos antécédents personnels et familiaux, votre suivi médical...

Avec votre accord, les résultats pourront être communiqués à votre médecin traitant qui prendra le relais.

